

COMMUNE LES ALBRES

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 octobre 2022

- Ordre du jour :**
- Compte rendu de la précédente réunion
 - Délibérations
 - Adressage
 - Borne de recharge véhicule électrique
 - Aménagement ancien couvent
 - Lotissement terrain Combres
 - Enquête PLUI
 - Extinction éclairage public / changement ampoules en LED
 - Compte-rendu visite sous-préfet

Compte rendu de la séance du 19 juillet 2022 :

- Délibération plan de financement adressage
- Extinction de l'éclairage public
- Achat matériel école
- Borne de recharge
- Déchetterie
- PLUI

I) Délibérations

Décision modificative budgétaire
Création poste agent polyvalent des écoles

II) Adressage

Commande des panneaux à faire ainsi que faire le point sur la liste des numéros à commander. Un courrier explicatif sera fait et distribuer à l'ensemble des habitants

III) Borne de recharge

La convention a été signée par toute les parties. Les travaux commencent la semaine 46. Le SIEDA va regarder si une borne de recharge pour vélo électrique peut s'adapter à la borne posée.

IV) Couvent

Possibilité de financement majoritairement par subvention, mais le projet doit être porté par la commune. Aveyron Habitat regarde de son côté les financements proposés aux offices HLM pour réaliser ce type de travaux.

V) PLUI

Le PLUI est soumis à enquête publique du 23 septembre au 24 octobre. Une fois l'enquête terminée, la commissaire enquêteur va rendre un rapport des requêtes recueillies lors de ses permanences, ainsi que celles reçues par mail.

VI) Extinction éclairage public et Ampoules

Pour l'extinction de l'éclairage public, les cellules sont à changer, soit un coût de 750€ par cellule.

Pour les trois lampes sans compteur sont a changer, pour un coût environ de 2000€

Un rendez-vous avec le SIEDA est organisé le 27 octobre.

VII) Visite Sous-Préfet

VIII) Questions diverses

Cantine : augmentation du tarif à 2€ à partir du 1^{er} janvier 2023

Toilette Salle des Fêtes : voir avec l'artisan pour deux devis pour tout changer ou pour la pose d'un wc non suspendu.

Multiservice : le dossier d'assurance est non clos, et le peintre tarde à faire son travail

Vœux : rendez-vous à 10h30 à la salle des fêtes le 14 janvier 2023

Réunion association : date à définir pour le mois de janvier

Logement école : subvention à solliciter auprès de différente structure (département, région, Etat)

Livret d'accueil

Fin de séance.